



LA CREATION D'EMPLOIS EN POITOU-CHARENTES

Le développement – Quelles missions ?

1. Vers où aller ? Le projet.

Terme effrayant, l'agent de développement apporte nombre d'éclaircissements dans les actions à réaliser pour faire avancer le badminton localement. Il permet de mettre en évidence les forces et les faiblesses et ainsi de cibler les actions prioritaires en fonctions des motivations des élus et de l'intérêt général du badminton pour tous.

Il indique les objectifs à atteindre, pourquoi, comment, pour qui et avec qui. Cette dernière interrogation donne une vision du travail à réaliser par les élus et les nouveaux bénévoles qui pourront s'investir en fonction du temps qu'ils ont.

Enfin, il montre aux institutionnels la volonté du comité de structurer la pratique du badminton sur le département. Cela doit aboutir à la signature d'un contrat d'objectifs (existent dans 3 départements sur 4) pluriannuel permettant d'avoir une vision sur 2,3 ou 4 ans des subventions apportés par les institutionnels.

Le salarié doit accompagner les élus du Comité dans la rédaction de ce projet.

2. Soutien aux collectivités

Création de clubs :

Situer les bassins de pratiques possibles :

1. commune avec gymnase et tracés badminton (appuis sur la Base du RES)
2. commune avec gymnase
3. commune avec club non affiliés

Prise de contact avec la mairie – Organisation d'un RDV avec le responsable des sports.

Si pas intéressé -> causes

Si intéressé -> organisation d'une démonstration (plutôt vers la fin de la saison Mai et juin). Puis doc cadrage Création de club.

Suivi des nouveaux clubs :

Mettre en place une animation début septembre dans le but d'informer les nouveaux pratiquant des règles, mode de jeu, offre de pratiques disponibles sur le comité, ainsi que les bases techniques.

Recherche et suivi des constructions d'équipements

3. Soutien aux clubs

Formations continues des cadres bénévoles.

En soirée, sur une après-midi, un WE, lors d'un stage, lors d'un entraînement, ces formations doivent être un support pour les futurs formés, ceux qui se lancent dans l'encadrement ou bien ceux qui ont de l'expérience mais en redemandent.

Création d'outils d'aide à gestion association.

La vie associative peut demander beaucoup de temps à des bénévoles qui à terme n'auront peut-être plus l'envie de s'investir.

Créer des outils (Ex : fiche de poste-> indique à la personne le nombre d'heures de sollicitation du poste en question, les tâches à réaliser, les personnes ressources auprès desquelles se renseigner – Aide à la comptabilité – Aide à l'organisation de rencontres, tournois, soirée tournois flash), former les personnes à s'en servir afin de faciliter la vie de l'association.

Regroupement informels entre clubs.

Soirée de regroupements avec les clubs les plus proches (bassins de vie) pour « prendre la température » et faire remonter les besoins éventuels.

Organiser un tournoi avec tous les dirigeants.

4. Pratique Jeune

Mise en place du DJ

Organisation de regroupement interclub, avec pour but de proposer des animations du dispositif jeune. Inviter les parents à participer à la mise en place de ces animations. Plusieurs regroupements par an.

Intervention dans les écoles en lien avec les EFB, l'USEP et UGSEL

L'école participe pour beaucoup à l'expérience des enfants, apprendre à lire, à écrire, à compter, à connaître son corps, rechercher de nouvelles sensations, découvrir des activités musicales, culturelles et sportives. Le dispositif jeune est permet d'aborder beaucoup de ces expériences. Des outils adaptés permettent à l'enfant de découvrir une activité sportive avec plaisir.

Les clubs EFB sont là pour faire durer cette expérience.

Mise en place d'un centre d'entraînement permanent et rassemblement jeunes (avec priorités aux poussins benjamins)

Doit permettre d'accueillir les jeunes les plus motivés afin de leur donner toutes les capacités pour progresser et continuer à prendre du plaisir vers le haut niveau.

5. Lobbying institutionnel

Signature d'une convention entre le COMITE/CG/DDCS en lien avec le projet du COMITE

Les départements 17, 86 et 79 proposent aux comités qui ont un projet bien ciblé des aides conséquentes sur plusieurs années.

Rencontre des élus et des responsables

Une fois par an minimum, rendre compte des actions qui ont été faites, qui seront à faire par le comité. Cela démontre une réelle motivation à faire bouger le badminton.

Sollicitation des institutionnel sur les évènements badminton locaux

Inviter les élus responsables des sports des institutions départementales (CDOS, DDCS et CG) pour toutes organisation Comité (plateau, jeunes, tournois).

Envoi d'un carton pour souhaiter une bonne rentrée sportive et pour la bonne année, au dos de ce carton apparaîtront les principaux évènements du CODEP sur la saison.

6. Communication

Mise à jour des informations sur internet

Rédaction d'article à chaque manifestations badminton dans le Comité (tournois, stages, soirées badminton, formation).

Création d'une plaquette d'information du CODEP

La pérennisation du poste

Elle dépend de plusieurs facteurs.

1. Les licenciés (timbre COMITE) :

Ils viennent car :

- a. ils pratiquent dans un environnement convivial, animé et/ou encadré -> offres de pratiques adaptées
- b. ils s'entraînent, progressent et s'affrontent -> formations
- c. se retrouver entre amis -> offres de pratiques adaptées
- d. participer à la vie associative (occasionnellement, régulièrement en tant qu'élus et/ou cadres sportif) -> formation

2. Les subventions

- a. Les aides à l'emploi (sur les 3 ou 4 premières années)
- b. Les conventions d'objectifs (nous souhaitons réaliser X actions, nous avons besoin de X financements. A la fin, CR des actions réalisées.

3. Les partenaires privés (Mécènes et/ou Sponsors)

- a. Nous souhaitons réaliser X actions à destination de tel public, vous avez X intérêts (financier et promotion) à nous accompagner. CR en fin d'action.
- b. Partenariat sur des mise à disposition de matériel (Ex : véhicule)

4. Les missions de l'ETR

- a. Participer aux formations fédérales
- b. Stages jeunes CRJ – Encadrement compétitions (TIJ)

5. Les prestations de services

- a. Encadrement dans les clubs avec comme public prioritaire les plus jeunes. En effet, les jeunes font vivre le club (subvention, expérience humaine et sportive à leur faire découvrir, les parents peuvent s'investir à leur tour)
- b. Intervention dans des centres de loisirs, écoles (Accompagnement Educatif ou projet pédagogique soutenu par la commune ou école privé), centres aérés et centres de vacances
- c. Prestation en entreprises

Profil du poste

Connaissances du monde du badminton :

Le DJ, les différentes formes de rencontres, points clés des aspects physiques, techniques et tactiques du badminton le guide du badminton, etc...

Connaissances du monde institutionnel :

Conseil général et DDCS avec leurs politiques sportives respectives. Les dossiers de subventions, les conventions d'objectifs.

Bureautique :

Utilisation de l'outil office (PowerPoint – Excel – Word) et informatique

Autonomie :

Il devra être en partie autonome, il pourra aussi solliciter le coordonnateur ETR de la Ligue

L'importance des connaissances dans le badminton implique que la personne ait un diplôme qualitatif dans la discipline :

1. DE
2. DE en formation
3. Moniteur badminton avec un cursus STAPS dans le management sportif, l'entraînement et/ou développement du sport.

Le salarié

L'apport d'un salarié dans un club ne doit pas se substituer à la formation des cadres bénévoles de l'association. En effet, le salarié étant embauché par plusieurs entités il ne pourra se consacrer à tous les adhérents du club. Il devra accompagner les cadres bénévoles en parallèle des formations fédérales.

Après consultation de différents collègues sur la question de l'emploi, ils mettent bien en évidence le fait que l'intervention d'un salarié dans le club ne doit pas être prépondérante, surtout les premières années (subventions plus importantes).

Ces premières années doivent lui permettre de mettre en place différentes actions pour pérenniser son poste (cf. La pérennisation du poste). Il convient néanmoins de bien identifier les actions qui rapportent directement de l'argent, en lien avec le projet du comité.

Il n'y a enfin de véritable intérêt à la professionnalisation, donc à l'embauche d'un salarié, que si le club, le comité ont en parallèle des objectifs bien définis de structuration.

Une règle simple = plus les dirigeants et les cadres seront accompagnés et formés dans leur association plus le nombre de licenciés augmentera et se stabilisera.